

# Amundi STOXX Europe 600 ESG II UCITS ETF - Dist

ACTIONS ■

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2026

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **63,03 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**  
Actif géré : **398,66 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **DE000ETF9603**  
Code Bloomberg : **E960 GY**  
Type de Réplication : **Physique**  
Indice de référence :  
**100% STOXX EUROPE 600 ESG+**  
Date du dernier coupon : **05/08/2025**  
Derniers Coupons par part : **1,49 ( EUR )**  
Date de la première VL : **29/01/2018**  
VL de lancement : **39,98 ( EUR )**

## Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice de référence « STOXX® Europe 600 ESG Broad Market EUR Net Return Index ».

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le    | Depuis le 30/12/2025 | 1 mois 30/04/2026 | 3 mois 27/02/2026 | 1 an 30/05/2025 | 3 ans 31/05/2023 | 5 ans 28/05/2021 | 10 ans - |
|--------------|----------------------|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|------------------|----------|
| Portefeuille | 6,52%                | 3,46%             | 0,14%             | 15,54%          | 46,79%           | 56,63%           | -        |
| Indice       | 6,25%                | 3,34%             | -0,12%            | 15,29%          | 46,17%           | 55,35%           | -        |
| Ecart        | 0,27%                | 0,13%             | 0,26%             | 0,25%           | 0,62%            | 1,28%            | -        |

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|              | 2025   | 2024  | 2023   | 2022    | 2021   | 2020   | 2019   | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------|--------|-------|--------|---------|--------|--------|--------|------|------|------|
| Portefeuille | 19,37% | 8,04% | 16,66% | -11,30% | 25,38% | -1,67% | 27,38% | -    | -    | -    |
| Indice       | 19,23% | 7,91% | 16,32% | -11,33% | 25,25% | -1,77% | 27,46% | -    | -    | -    |
| Ecart        | 0,14%  | 0,13% | 0,34%  | 0,03%   | 0,13%  | 0,10%  | -0,08% | -    | -    | -    |

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an   | 3 ans  | Depuis le lancement * |
|----------------------------|--------|--------|-----------------------|
| Volatilité du portefeuille | 13,64% | 13,33% | 16,23%                |
| Volatilité de l'indice     | 13,65% | 13,38% | 16,36%                |
| Tracking Error ex-post     | 0,09%  | 0,12%  | 0,21%                 |
| Ratio de sharpe            | 1,00   | 0,74   | 0,47                  |

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen. Dans des conditions de marché très défavorables, il est possible que la capacité à répondre à votre demande de restitution de capitaux soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez vous reporter au prospectus ou au document d'information clé pour l'investisseur d'Amundi.

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF

\* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

## ACTIONS ■

## Données de l'indice (Source : Amundi)

## Description de l'indice

L'indice calculé par STOXX Ltd. réplique les performances d'environ 480 valeurs de l'indice STOXX® Europe 600 après l'application d'un certain nombre de critères d'évaluation de la conformité, de l'engagement et des performances ESG. Les entreprises qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation basée sur les normes ISS-ESG ou qui sont impliquées dans des armes controversées ne sont pas éligibles à la sélection. Des filtres d'exclusion supplémentaires sont utilisés pour contrôler les entreprises actives dans les secteurs du tabac, du charbon thermique, du pétrole et du gaz non conventionnels, des armes à feu civiles et des contrats militaires. Les titres restants sont classés par ordre décroissant de leurs évaluations ESG au sein de groupes sectoriels préalablement définis. L'indice STOXX® Europe 600 ESG+ sélectionne les titres les mieux classés dans chacun des secteurs ICB jusqu'à ce que le nombre de titres sélectionnés® atteigne 80 % du nombre de titres compris dans l'indice STOXX Europe 600.

## Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**  
Exposition : **Europe**

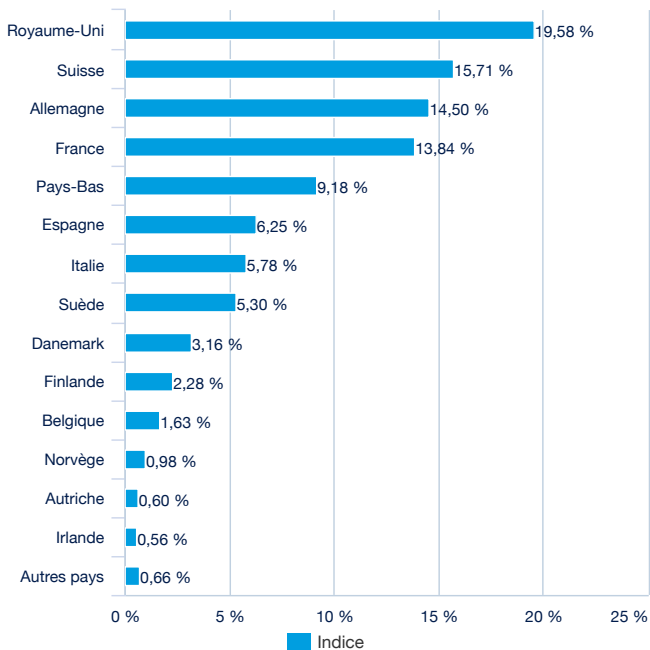
Nombre de valeurs : **477**

## Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

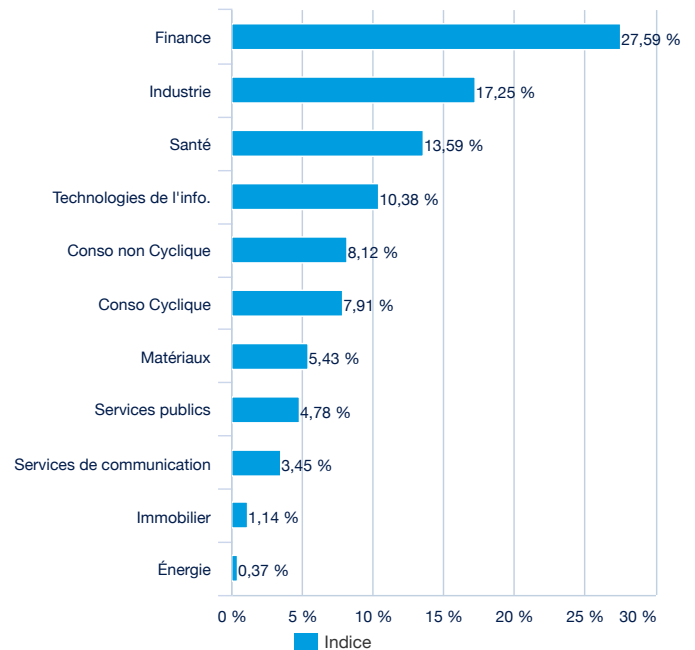
|                           | % d'actifs (indice) |
|---------------------------|---------------------|
| ASML HOLDING NV           | 4,96%               |
| HSBC HOLDING PLC GBP      | 2,51%               |
| ROCHE HLDG AG-GENUSS CHF  | 2,32%               |
| NOVARTIS AG-REG           | 2,26%               |
| ASTRAZENECA GBP           | 2,26%               |
| NESTLE SA-REG             | 2,07%               |
| SIEMENS AG-REG            | 1,88%               |
| BANCO SANTANDER SA MADRID | 1,44%               |
| SAP SE / XETRA            | 1,42%               |
| SCHNEIDER ELECT SE        | 1,42%               |
| <b>Total</b>              | <b>22,55%</b>       |

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

## Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



## Secteurs de l'indice (source : Amundi)



## ACTIONS ■

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

|                                                                   |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Forme juridique                                                   | Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Allemand  |
| Norme européenne                                                  | OPCVM                                              |
| Société de gestion                                                | Amundi Luxembourg SA                               |
| Valorisateur                                                      | BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland         |
| Dépositaire                                                       | BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland         |
| Commissaire aux comptes                                           | ERNST & YOUNG GMBH WIRTSCHAFTSPRÜFUNGSGESELLSCHAFT |
| Date de création de la classe                                     | 29/01/2018                                         |
| Date de la première VL                                            | 29/01/2018                                         |
| Devise de référence de la classe                                  | EUR                                                |
| Classification AMF                                                | -                                                  |
| Affectation des sommes distribuables                              | Distribution                                       |
| Code ISIN                                                         | DE000ETF9603                                       |
| Minimum de souscription marché secondaire                         | 1 Part(s)                                          |
| Périodicité de calcul de la VL                                    | Quotidienne                                        |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,20%                                              |
| Durée minimum d'investissement recommandée                        | 5 ans                                              |
| Clôture fiscale                                                   | Juin                                               |
| Teneur marché principal                                           | SOCIETE GENERALE                                   |

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

| Place de cotation       | Devise | Ticker Bloomberg | iNAV Bloomberg | RIC Reuters | iNAV Reuters      |
|-------------------------|--------|------------------|----------------|-------------|-------------------|
| Six Swiss Exchange      | CHF    | CB1EUCHF SW      | CB1EUCCH       | CB1EU6.S    | CB1EUCHFINAV=SOLA |
| Deutsche Boerse (Xetra) | EUR    | E960 GY          | E960EUIV       | E960.DE     | E960EURINAV=SOLA  |

## Contact

## Contact ETF vente

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| France & Luxembourg  | +33 (0)1 76 32 65 76  |
| Allemagne & Autriche | +49 (0) 800 111 1928  |
| Italie               | +39 02 0065 2965      |
| Suisse (Allemand)    | +41 44 588 99 36      |
| Suisse (Français)    | +41 22 316 01 51      |
| Royaume-Uni (Retail) | +44 (0) 20 7 074 9598 |
| Royaume-Uni (Instit) | +44 (0) 800 260 5644  |
| Pays-Bas             | +31 20 794 04 79      |
| Pays Nordiques       | +46 8 5348 2271       |
| Hong Kong            | +65 64 39 93 50       |
| Espagne              | +34 914 36 72 45      |

## Contact ETF Courtiers

|                  |                      |
|------------------|----------------------|
| BNP Paribas      | +33 (0)1 40 14 60 01 |
| Kepler Cheuvreux | +33 (0)1 53 65 35 25 |

## Contact Amundi

**Amundi ETF**  
90 bd Pasteur  
CS 21564  
75 730 Paris Cedex 15 - France  
**Hotline :** +33 (0)1 76 32 47 74  
info-etf@amundi.com

## Contact ETF Capital Market

|                   |                                                             |
|-------------------|-------------------------------------------------------------|
| Téléphone         | +33 (0)1 76 32 19 93                                        |
| Bloomberg IB Chat | Capital Markets Amundi ETF<br>Capital Markets Amundi HK ETF |

## ACTIONS ■

## Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice ® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment. STOXX et ses Concédants : - Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment. - Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment ni dans aucune autre action. - N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment. - N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment. - Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice et ne sont pas dans l'obligation de le faire. STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment. En particulier : - STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et refusent toute garantie concernant : \* les résultats pouvant être obtenus par le compartiment, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice et des données comprises dans celui-ci ; \* l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice et de ses données ; \* la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice et de ses données ; - STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice ou de ses données ; - STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment ou d'autres tierces parties.

## Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi STOXX Europe 600 ESG II UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi STOXX Europe 600 ESG II UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur [info@amundiETF.com](mailto:info@amundiETF.com)

**L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.**

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com).

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.**

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.